

Un risque cardiovasculaire associé au Diclofenac.

Écrit par Destinationsante.com
Mercredi, 03 Avril 2013 15:12



Pas de Diclofenac au long cours en cas de risque cardiovasculaire ! A la lumière d'études récentes, la Société française de Rhumatologie (SFR) attire l'attention sur une augmentation modérée du risque d'accident cardiovasculaire associé à la...

prise de cet anti-inflammatoire non-stéroïdien ([AINS](#)). Lequel est largement utilisé dans le monde.

Le diclofenac est un principe actif présent dans de nombreux médicaments comme le Voltarène®. Il est indiqué dans le traitement de la douleur et de l'inflammation : notamment « dans le traitement symptomatique au long cours des rhumatismes inflammatoires chroniques ([polyarthrite rhumatoïde](#), [spondylarthrite ankylosante](#) ou syndromes apparentés et rhumatisme psoriasique) et de certaines arthroses douloureuses et invalidantes », indique la SFR.

La société savante fait référence « à différentes études internationales récentes mettant en évidence une augmentation (modérée) du risque d'accident cardiovasculaire » associée à cet AINS. C'est pourquoi, aux yeux de ses représentants, « la prescription des AINS, et en particulier du diclofenac, doit faire l'objet d'une évaluation particulière chez les patients à risque cardiovasculaire ».

Vous êtes concerné ? N'arrêtez pas votre traitement. La SFR vous recommande surtout de « vous rapprocher de votre médecin qui évaluera l'intérêt de le poursuivre », ou de basculer vers un autre médicament. Elle cite le naproxène qui, « en fonction des données actuelles, est l'AINS de choix pour un traitement au long cours chez un patient à risque cardiovasculaire. »

Un risque cardiovasculaire associé au Diclofenac.

Écrit par Destinationsante.com
Mercredi, 03 Avril 2013 15:12

Un rapport bénéfice-risque en cours de réévaluation

A noter qu'une réévaluation du rapport bénéfice /risque des médicaments à base de diclofenac est actuellement en cours, au sein de l'Agence européenne du Médicament (EMA). Ce travail doit intégrer les travaux récents, lesquels d'après l'Agence française du médicament (ANSM), « mettent en évidence un risque cardiovasculaire plus élevé avec le diclofenac qu'avec les autres AINS non sélectifs. Ce risque est similaire à celui des [coxibs](#) (inhibiteurs des Cox-2) autre classe de médicaments utilisés dans le traitement de la douleur et de l'inflammation ».

Les conclusions seront rendues publiques au cours des prochaines semaines. Le sujet sera à l'ordre du jour de la réunion de mai du Comité pour l'Evaluation des Risques en matière de Pharmacovigilance (PRAC), une instance de l'EMA.

Écrit par : David Picot – Edité par : Emmanuel Ducreuzet

Source : SFR, 2 avril 2013 – ANSM, 8 mars 2013 – ANSM, 2 novembre 2012